

APPEL À PROJETS FÊTE DE LA SCIENCE 2021 OCCITANIE

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2021

La 30^e édition de la Fête de la science se déroulera du 1^{er} au 11 octobre 2021.
Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science,
la technique et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Dépôt des candidatures jusqu'au 09 avril minuit inclus.

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.2
METTRE EN ŒUVRE UN EVENEMENT	p.2
Qui peut participer ?	p.2
Quand ?	p.2
Où ?	p.2
Sous quelle forme ?	p.2
Pour qui ?	p.3
Sur quelle thématique ?	p.3
Pour quels objectifs et enjeux ?	p.3
COMMENT PARTICIPER A LA FETE DE LA SCIENCE ?	p.4
Participation	p.4
Obtenir le label « Fête de la science »	p.4
Demander une aide financière	p.5
LA COMMUNICATION	p.5
Le rôle de la coordination régionale	p.5
Le rôle de la coordination départementale	p.5
Le rôle du porteur de projet	p.6
Le kit de communication	p.6
Mise en ligne des événements sur le site de la Fête de la science	p.6
LE CALENDRIER PREVISIONNEL 2021	p.6
LES CONTACTS	p.7

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Organisée par le [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#) depuis 1991, la [Fête de la science](#) se déroule tous les ans au mois d'octobre et de novembre. Cet événement incontournable de culture scientifique propose dix jours de manifestations gratuites en France métropolitaine, outre-mer et à l'international.

Des milliers d'acteurs scientifiques mais aussi culturels et pédagogiques se réunissent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations. De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : expériences, conférences, festivals, visites de laboratoires, de Fablabs, de sites naturels et industriels, cafés des sciences, spectacles vivants...

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Fête de la science est coordonnée par Science Animation en partenariat avec l'Europe à travers les fonds FEDER et la Région Occitanie. La coordination régionale s'appuie sur des coordinations départementales, une dans chacun des 13 départements que constitue l'Occitanie, pour l'organisation de la manifestation sur l'ensemble du territoire et pour être au plus près des acteurs locaux. Et c'est grâce aux acteurs de la culture scientifique et de l'innovation du territoire (universités, organismes de recherche, associations, entreprises,...), qui se mobilisent depuis maintenant 30 ans, qu'elle prend vie autour d'animations variées et étonnantes.

Tous les publics, de tous âges, pourront rencontrer les sciences aux travers de centaines d'événements originaux et participatifs. Ces derniers sont présents de manière ponctuelle sur l'ensemble du territoire ou regroupés dans des événements d'envergures tels que les fameux villages des sciences, les festivals, les parcours scientifiques ou même les salons de science. Une occasion fabuleuse pour découvrir ces lieux riches en science, en échanges et en émotions.

METTRE EN ŒUVRE UN EVENEMENT

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations !

Entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, médiathèques, artistes... peuvent participer à la Fête de la science et intégrer le programme régional (sous réserve de validation de l'événement par le Comité de labellisation).

C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

QUAND ?

L'édition 2021 se déroulera, partout en France métropolitaine, **du vendredi 1^{er} au lundi 11 octobre 2021**.

OÙ ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des sciences qui ouvriront leurs portes en Occitanie.

Pour connaître les grandes opérations de votre département pour cette édition 2021, nous vous invitons à vous rapprocher de votre coordination départementale (Cf. Contacts p.7).

SOUS QUELLE FORME ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- proposer un **événement ponctuel**, sous différents types d'animation : **atelier, jeu, conférence, exposition, rencontre / débat, spectacle, visite de site**.
Cet événement ponctuel peut être proposé dans un Village des sciences ou en initiative locale.
- proposer un **événement d'envergure**, dès qu'au moins deux événements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements ponctuels sont proposés :
 - **un village des sciences** : un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages, sous chapiteaux ou tentes. Expériences spectaculaires et manipulations simples côtoient expositions, conférences, spectacles, ou projections. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations...
 - **un festival** : un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs.
 - **un parcours scientifique** : un événement rassemblant plusieurs événements ponctuels proposés sur des lieux différents, autour d'une thématique ou d'une quête.
 - **un salon** : un événement rassemblant un petit nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, par exemple un espace d'exposition de travaux d'élèves dans un établissement scolaire.

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles, jeux... Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : **une information scientifique de qualité, adaptée au public, et proposée dans un cadre convivial !**

POUR QUI ?

Les événements de la Fête de la science sont des rencontres de culture scientifique, technique ou industrielle, tenues en présentiel et/ou au format numérique, visant à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à **tous les publics, de tous âges** (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences) et peuvent aussi être réservés aux étudiants ou aux publics scolaires. Ils ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

SUR QUELLE THEMATIQUE ?

L'édition 2021 célébrera les 30 ans de la Fête de la science et la thématique nationale sera orientée autour de :

L'EMOTION DE LA DECOUVERTE

Dans toutes les disciplines scientifiques, de la physique à la biologie en passant par l'archéologie, la découverte est le moment où les chercheurs touchent du doigt une nouvelle explication, un résultat inédit, une évolution de pensée par rapport aux communications scientifiques publiées jusque-là.

C'est bien sûr l'aspiration et le moteur de la recherche : faire progresser la connaissance. Elle s'associe souvent à un sentiment d'exaltation et de joie, mais aussi parfois d'étonnement, d'incompréhension ou de remise en question, quand les résultats obtenus divergent du postulat initialement posé.

L'émotion de la découverte, c'est aussi un sentiment partagé par les citoyens lorsqu'ils rencontrent, auprès des chercheurs, de nouvelles thématiques, de nouvelles histoires et des nouveaux savoirs, qui enrichissent leur quotidien et leur vision du monde.

Les « 30 ans » de la Fête de la science, c'est donc un moment privilégié de partage et de dialogue entre le citoyen et le scientifique, autour d'une même curiosité, d'une même passion : la découverte.

En Occitanie, le Comité de Pilotage vous incite à vous inscrire dans l'orientation nationale mais, malgré tout, laisse le champ ouvert à toutes les thématiques.

Par ailleurs, une communication spécifique sera menée cette année à l'échelle nationale autour des actions de **sciences participatives**. Ces actions consistent à inviter le public à participer à un programme de recherche. Si votre projet entre dans ce cadre, nous vous invitons à en faire mention dans le formulaire de l'Appel à projets FDS2021.

POUR QUELS OBJECTIFS ET ENJEUX ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche
- Valoriser le travail de la communauté scientifique
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques

COMMENT PARTICIPER A LA FETE DE LA SCIENCE ?

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2021 de la Fête de la science doit candidater à l'Appel à projets FDS2021.

Le porteur de projet peut se rapprocher de sa coordination départementale (Cf. Contacts p.7) qui pourra l'informer des grandes opérations dans son département, notamment la mise en place d'un Village des sciences, et l'accompagner dans les démarches à suivre.

ATTENTION : la clôture de l'Appel à projets FDS2021 est fixée au vendredi 09 avril minuit inclus.

PARTICIPATION

Vous souhaitez **mettre en place un Village des sciences**, l'inscription de votre événement se fait en ligne :

- **TOUT DEPARTEMENT CONFONDU** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Village des sciences](#)

Vous souhaitez **proposer un événement comme porteur de projet dans un Village des sciences** ou **porteur de projet en initiative locale**, l'inscription de votre événement se fait en ligne, en fonction du département où se déroule votre événement :

- **ARIEGE** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Ariège](#)
- **AUDE** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Aude](#)
- **AVEYRON** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Aveyron](#)
- **GARD** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Gard](#)
- **HAUTE-GARONNE** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Haute-Garonne](#)
- **GERS** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Gers](#)
- **HERAULT** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Hérault](#)
- **LOT** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Lot](#)
- **LOZERE** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Lozère](#)
- **HAUTES-PYRENEES** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Hautes-Pyrénées](#)
- **PYRENEES-ORIENTALES** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Pyrénées-Orientales](#)
- **TARN** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Tarn](#)
- **TARN-ET-GARONNE** | [Formulaire Appel à projets FDS2021 Tarn-et-Garonne](#)

Les données renseignées dans le formulaire Appel à projets FDS2021, notamment la description de votre événement, seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc essentiel de remplir le plus précisément possible ces informations. *Néanmoins, il sera évidemment possible d'enrichir et d'affiner le contenu de votre événement les mois suivants sur l'espace connecté du site www.fetedelascience.fr (cf. p.6).*

OBTENIR LE LABEL « FETE DE LA SCIENCE »

Le Comité de labellisation se réunira en mai 2021 avec pour objectif de labelliser les projets et de répartir les financements. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination départementale.

Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte des valeurs déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'Innovation et le Comité de labellisation.

L'événement doit respecter les critères suivants :

- **DATES** | Tout événement sera proposé avec **au moins un jour inclus dans les dates officielles** de la Fête de la science soit du 1^{er} au 11 octobre 2021 pour une cohérence d'ensemble et une communication optimale.

***Cas particulier** : Si des événements Fête de la science se déroulent au sein d'une autre manifestation plus longue, seuls ceux se tenant pendant les dates de la Fête de la science sont à enregistrer au programme. Un événement dédié est à proposer pour la Fête de la science, par exemple une soirée spéciale ou un atelier scolaire dans le cadre d'une exposition ouverte sur plusieurs mois. Il est possible de mentionner la manifestation auquel se rattache aussi l'événement, dans la description de l'événement lors de son enregistrement dans l'espace connecté.*

- **LE RESPECT DU CALENDRIER** | Le porteur de projet s'engage à transmettre toutes informations nécessaires demandées pour la constitution des programmes et des différents outils de communication. Il s'engage également à renseigner l'enquête d'évaluation & des publics, dans les délais imposés, pour la constitution du bilan régional de la Fête de la science. L'envoi par email du lien vers la plateforme personnalisée du porteur de projet avec les formulaires à remplir et les relances seront prévus deux jours avant la date de l'événement concerné, le dernier jour de l'événement concerné 7 jours et 14 jours après le dernier jour de l'événement concerné.

- **LA GRATUITÉ** | Ne peuvent être labellisés « Fête de la science » que les événements gratuits, favorisant ainsi un libre accès à tous les publics. Toute vente est interdite sur les sites de la manifestation, à l'exception de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies.
- **LA VALIDATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE** | En participant à la Fête de la science, le porteur de projet s'engage à garantir la qualité des informations scientifiques véhiculées. En faire mention sur le formulaire Appel à projets FDS2021.

ATTENTION : le respect de ces règles déontologiques et l'engagement du porteur de projet sont un préalable à la labellisation des événements. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le non versement des aides financières accordées par le Comité de labellisation.

DEMANDER UNE AIDE FINANCIERE

Vous avez la possibilité de demander une aide financière. Dans ce cas, en faire mention dans le formulaire Appel à projets FDS2021 et renseigner le formulaire financier approprié.

[Téléchargez le formulaire financier pour les organisateurs de Villages des sciences](#)

[Téléchargez le formulaire financier pour les porteurs de projets](#) (événement dans le cadre d'un Village des sciences ou événement en initiative locale)

Veillez à ce que le formulaire financier soit en équilibre puis le renvoyer à la coordination régionale ainsi qu'à la coordination départementale concernée.

En raison d'un grand nombre de demandes, les aides financières octroyées par le Comité de labellisation sont modestes (montant ne pouvant pas excéder 500 euros). L'investissement de matériel n'est pas pris en compte.

**Le paiement de l'aide financière se fera, après la manifestation, sur présentation d'une facture.
Avant toute demande d'aide financière, merci donc de bien vouloir vous assurer que
votre établissement a la possibilité d'émettre une facture.**

ATTENTION : au-delà de la date de clôture, les porteurs de projet n'ayant pas répondu à l'Appel à projets FDS2021 ne pourront plus demander d'aide financière.

LA COMMUNICATION

La communication générale autour de la Fête de la science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale et départementale).

LE ROLE DE LA COORDINATION REGIONALE

- Faire le lien entre la Coordination Nationale et les Coordinations Départementales ;
- Fournir un kit de communication aux Coordinations Départementales ;
- Créer, faire imprimer et distribuer une série d'outils de communication régionaux ;
- Suivre la mise en ligne des événements par les porteurs de projets sur le site de la Fête de la science, puis importer l'intégralité des événements sur le média régional Echosciences Occitanie ;
- Fournir aux Coordinations Départementales le dossier de presse régional afin qu'elles puissent se l'approprier, et diffuser le document auprès des médias à dimension régionale ;
- Réaliser un flyer spécial scolaires pour chaque académie et les faire diffuser par chaque rectorat ;
- Animer de manière soutenue les réseaux sociaux (teasing, photos, vidéos, reportages, relai d'événements en région...) ;
- (Co)organiser le lancement régional.

LE ROLE DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE

- Réaliser le programme départemental ;
- Réaliser le programme scolaire départemental et le diffuser aux inspections académiques et directement aux enseignants ;
- Diffuser aux porteurs de projets et dans le département les programmes et les affiches reçues ;
- Transmettre aux porteurs de projets le kit de communication ;
- Assurer le suivi des inscriptions en ligne des projets sur le site de la Fête de la science de façon à ce que le programme en ligne soit complet et clair lors de la consultation du public ;
- Assurer les relations presses départementales : communiqués de presse et/ou dossier de presse (journaux, radios, télévisions), conférence de presse, couverture web...

LE ROLE DU PORTEUR DE PROJET

La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

Le porteur de projet est invité à assurer la communication sur son territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de ses partenaires et relais locaux. Du matériel sera mis à sa disposition début septembre par l'intermédiaire de sa coordination départementale : affiches A3 repiquables, programme départemental...

LE KIT DE COMMUNICATION

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web... seront communiqués au porteur de projet par la coordination départementale.

Si le porteur de projet souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit obligatoirement mentionner que le projet est labellisé « Fête de la science » (en respectant la charte graphique de la Fête de la science, et notamment le positionnement des logos), mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui lui seront fournis).

De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination régionale.

MISE EN LIGNE DES EVENEMENTS SUR LE SITE DE LA FETE DE LA SCIENCE

A partir du 10 avril, le porteur de projet pourra contribuer sur l'ESPACE CONNECTE en renseignant son événement via le lien <https://www.fetedelascience.fr/user/login>.

ATTENTION : Tout porteur de projet n'ayant pas répondu à l'Appel à projet FDS2021 ne pourra pas contribuer sur l'espace connecté sans, au préalable, en avoir informé sa coordination départementale.

Tout événement qui aura été estampillé « Fête de la science » par le Comité de labellisation et aura été renseigné sur l'espace connecté sera mis en ligne sur le site www.fetedelascience.fr destiné à la communication auprès des publics et journalistes.

Comment contribuer sur l'espace connecté ?

1. Le porteur de projet peut contribuer sur l'espace connecté en :

- Se connectant avec ses identifiants habituels s'il a déjà été contributeur du site en 2020.

- Créant un nouveau compte si c'est un nouvel utilisateur, en cliquant sur l'onglet « Créer un nouveau compte ».

2. Le formulaire d'inscription d'un événement contient une aide contextuelle. Il s'agit des symboles « ? » situés aux niveaux des champs clés du formulaire et qui accompagnent directement le porteur de projet dans l'espace connecté.

3. Afin de gagner en clarté sur les contributeurs du site, le porteur de projet doit indiquer s'il fait partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté.

4. Attention, le formulaire d'inscription constitue la fiche de votre événement et a pour but d'attirer le public qui la consultera. Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations et un joli visuel (dont vous disposez des droits d'utilisation : le visuel de la Fête de la science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droit comme Pixabay par exemple...).

Par ailleurs, un import automatique de tous les événements du site de la Fête de la science sera effectué sur Echosciences Occitanie, le média régional de la culture scientifique, début septembre 2021. Ces événements seront automatiquement intégrés à l'agenda d'Echosciences.

LE CALENDRIER PREVISIONNEL 2021

- **05 MARS** | Comité de Pilotage
- **05 MARS** | Lancement de l'Appel à projets FDS2021 régional
- **JUSQU'AU VENDREDI 09 AVRIL MINUIT INCLUS** | Réponse à l'Appel à projets FDS2021 en ligne
- **A PARTIR DU 10 AVRIL** | Enregistrement des événements sur l'espace connecté
- **MAI** | Comité de labellisation et mise en ligne des événements sur le site www.fetedelascience.fr
- **14 JUIN** (sous réserve) | Conférence de presse nationale
- **SEPTEMBRE** | Diffusion des affiches, du programme régional et du dossier de presse régional
- **01 OCTOBRE** | Lancement régional
- **DU 01 AU 11 OCTOBRE** | Fête de la science
- **DE SEPTEMBRE A DECEMBRE** | Enquête d'évaluation & des publics

LES CONTACTS

COORDINATION REGIONALE

fetedelascience.occitanie@recherche.gouv.fr

COORDINATIONS DEPARTEMENTALES

ARIEGE (09) | Pyrènes Sciences

[Simone Bielle](#) - 06 10 78 43 63

AUDE (11) | Les Petits Débrouillards Occitanie

[Antoine Souef](#) - 09 80 96 78 75 - 06 41 92 01 97

AVEYRON (12) | Science en Aveyron

[Danièle Souyri](#) - 06 45 88 53 29

GARD (30) | Université de Nîmes

[Samantha Schnegg](#) - 04 66 36 45 94

HAUTE-GARONNE (31) | Science Animation

[Nelly Pons](#) - 05 61 61 00 06

GERS (32) | A Ciel ouvert

[Patrick Lécureuil](#) - 05 62 06 09 76 - 06 85 48 24 64

HERAULT (34) | Université de Montpellier

[Agnès Pesenti](#) - 04 34 43 33 82 - 06 72 79 26 94

LOT (46) | Carrefour des Sciences et des Arts

[Annabel Foucault](#) - 05 65 22 28 14

LOZERE (48) | Université de Nîmes - DSDEN de Lozère

[Alain Jacquet](#) - 06 81 04 77 84

HAUTES-PYRENEES (65) | Science en Bigorre

[Emilien Bernard](#) - 06 66 49 03 82

PYRENEES-ORIENTALES (66) | Science Animation

[François Vernay](#) - 04 68 66 24 42

TARN (81) | Science en Tarn

[Aline Guérin](#) - 06 35 90 78 64

TARN-ET-GARONNE (82) | Fermat Science

[Jordane Bonnet](#) - 05 63 26 52 30

[Thomas Ricaud](#) - 05 63 26 52 30